



adasea 32



Comité de pilotage local

Site Natura 2000 Coteaux du Lizet et de l'Osse vers Montesquiou FR7300893

Saint-Arailles, le 22 mars 2021, 14h30-16h30



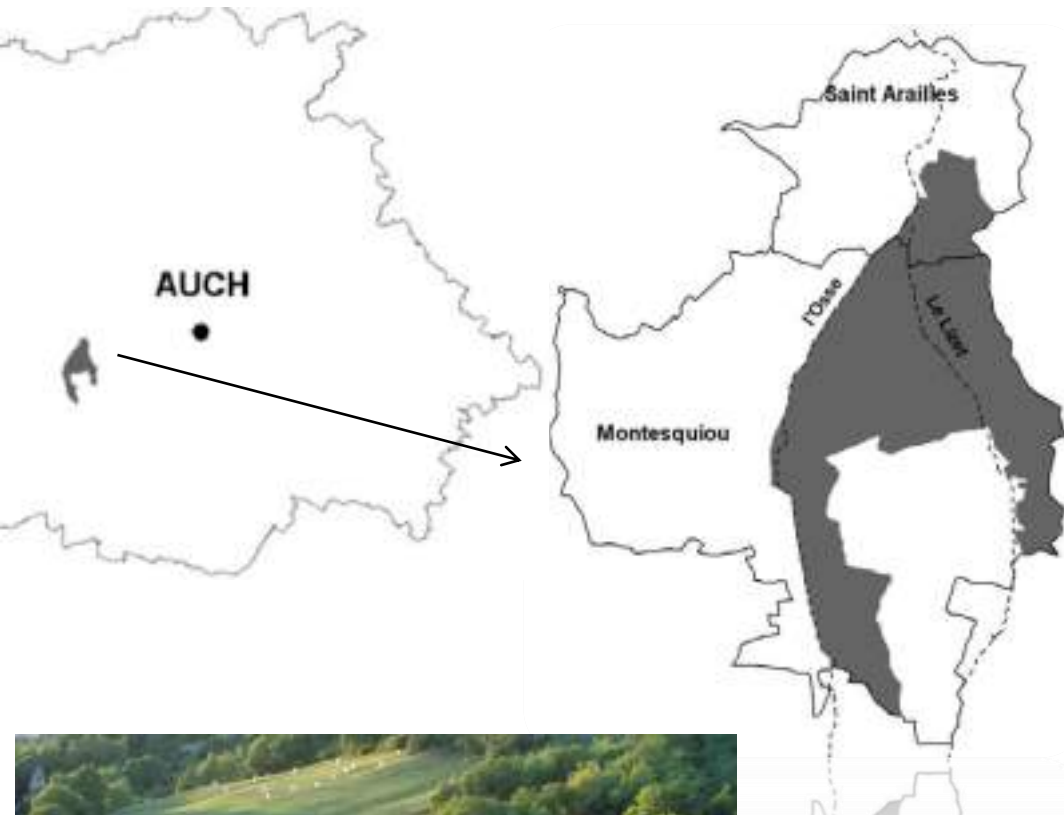
Ordre du jour

- 1. Élection présidence du Comité de pilotage local - 15 min**
- 2. Bilan d'activité de l'animation N2000 en cours - 45 min**
 - Contractualisation / Animation générale / Communication
 - Questions / Réactions
- 3. Perspectives 2021 et nouvelle programmation - 15 min**
 - Questions / Réactions
- 4. Énergies renouvelables et politique Natura 2000 - 30 min**
 - Contexte et perspectives
 - Questions / Réactions

- Appel à candidature
- Vote par les collectivités et leurs représentants
- Passation

1. Élection présidence du Comité de pilotage local - 15 min
- 2. Bilan d'activité de l'animation N2000 en cours - 45 min**
 - Rappel du contexte et des objectifs du site
 - Contractualisation / Animation générale / Communication
 - Questions / Réactions
3. Perspectives 2021 et nouvelle programmation - 15 min
 - Questions / Réactions
4. Énergies renouvelables et politique Natura 2000 - 30 min
 - Contexte et perspectives
 - Questions / Réactions

Le site Natura 2000



2 communes
1865 ha
2 Communautés de
communes : Artagnan
en Fezensac
Et Cœur d'Astarac en
Gascogne

61% du site Natura 2000
en surf. agricole








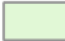
adasea 32

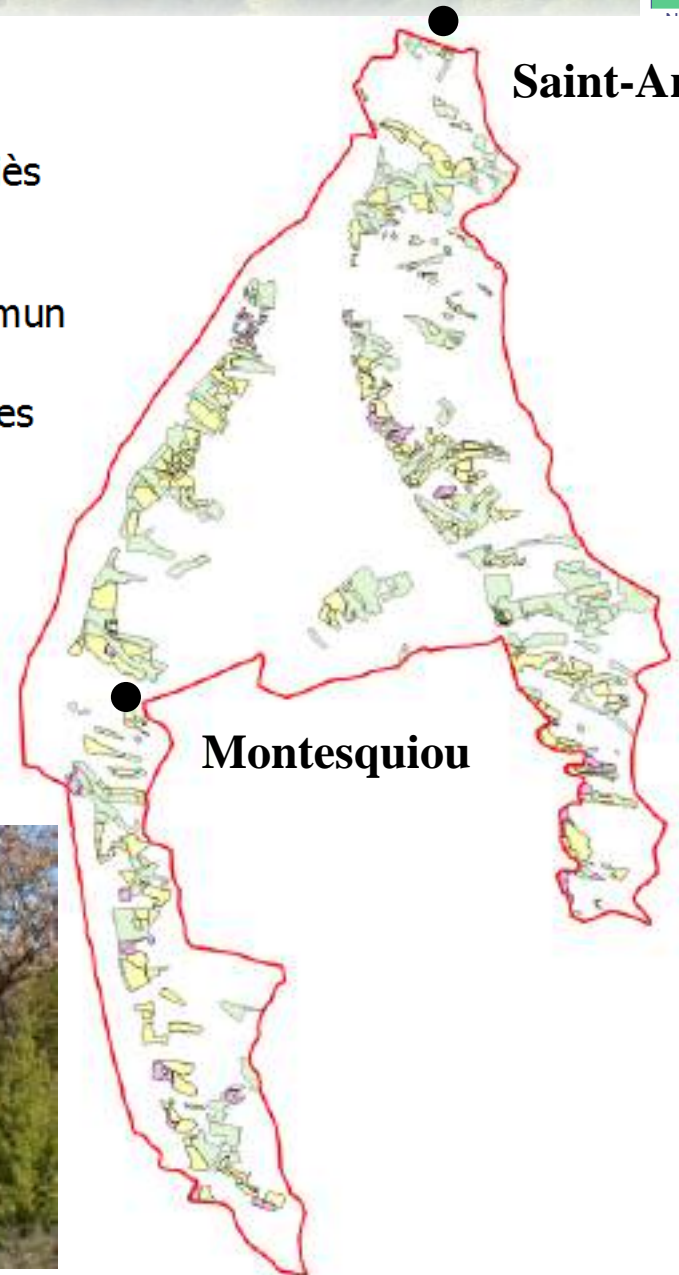
Les habitats d'intérêt communautaire



NATURA 2000

Habitats naturels d'intérêt communautaire

-  6210 : Pelouses pérennes sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire
Site d'orchidées remarquables
-  6210X5130 : 6210 X 5130 Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires
-  6220 : Parcours substeppiques de graminées et annuelles
-  6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude



Saint-Arailles

Montesquiou



adasea 32

Enjeux de conservation et objectifs



Pelouses et landes sèches à Orchidées & Orchis parfumé



Lutte contre la déprise agropastorale :

→ enjeu de soutien des pratiques liées à l'élevage extensif

Préserver le bocage :

→ haies, arbres isolés, alignements, bois de chênes

→ favoriser le maintien de vieux arbres feuillus



Prairie naturelle de fauche



adasea 32

Enjeux de conservation et objectifs



NATURA 2000

Sofie dans les 2 rivières



Dessins de Jeane Montano-Meunier, extrait de Inventaire de la faune de France, Nathan-MNHN, Paris, 1992.

Préserver le réseau de mares, la qualité de l'eau et des milieux, de l'environnement.



Grand Rhinolophe

Cistude dans les mares des pâturages



Cuivré des marais dans les prairies humides



Murin de Bechstein



Lucane cerf-volant

Le dispositif Natura 2000

Comité de pilotage
Présidé par un élu :
M. LASPORTES

ETAT
Préfet / DDT

approuve

approuve

*Appel
d'offre
triennal
(2018-2021)*

*Échanges
administratifs*

*Échanges
techniques*

ADASEA 32
CPIE, CRPF
sous-traitants

adasea 32

DOCOB
2004

Représentation

*Échanges
Techniques et
administratifs*

*Fixe les
objectifs*

Collectivités territoriales et leurs
groupements
Propriétaires, exploitants agricoles,
usagers, associations, experts...
Services et établissements publics

Conservation & mise en
valeur des **habitats
naturels** et des **espèces
d'intérêt
communautaire**

MAEC = Mesure Agri-Environnementale et Climatique Contrat agricole sur 5 ans. 23 mesures proposées :

- Conversion de terres arables
- Gestion extensive de prairies
- Entretien de haies
- Entretien de mares
- Mesures « système »

9 bénéficiaires

237 ha de gestion de l'herbe

10 mesures différentes souscrites

25 engagements

Budget engagé 2020 :
134 094€

Budget prévisionnel
Campagne 2020 :
120 000 € pour 5 ans
*101,6 % de l'enveloppe
consommée*



adasea 32

Exemple : milieux sous contrats



Prairies maigre fauchée tardivement 06/08/2019



Gestion des haies 06/08/2019

**Suivi
Conversion
de terre
arable en
prairie avec
gestion par
fauche
tardive
HE02 -
MAEC 2017**



2017



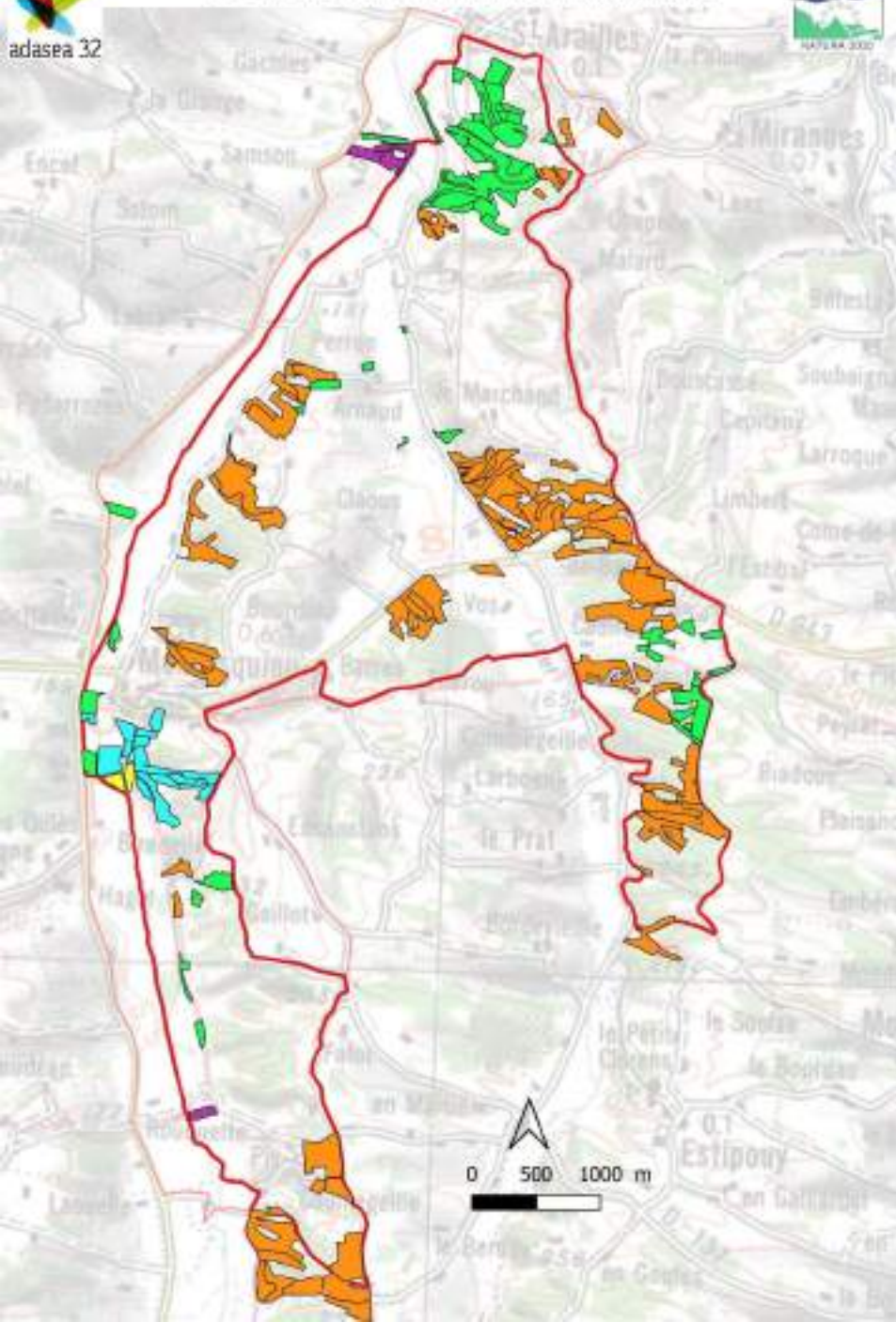
2018 – sept.



2019- avril


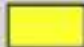
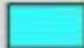





2020- fin mai



Localisation des MAEC en cours

Bilan des MAEC en cours

-  MAEC 2016
-  MAEC 2017
-  MAEC 2018
-  MAEC 2019
-  MAEC 2020
-  Périmètre Natura 2000
-  Territoire PAEC CLOM éligible aux MAEC

Linéaires et ponctuels non représentés

Carte réalisée par l'ADASEA 32

Sous réserve d'instruction par les services de l'Etat

Date d'édition : mars 2021

19 % du site N2000

15 % du territoire PAEC

Chiffres issues des surfaces cartographiques

28 dossiers MAEC depuis 2015

- 9 dossiers MAEC 2020 (8 dossiers de 2015)
- 2 dossiers MAEC 2019
- 1 dossier MAEC 2018
(bénéficiaire en 2016 et 2017)
- 1 dossier MAEC 2017 (bénéficiaire en 2016)
- 6 dossiers MAEC 2016 (dont 3 renouvellements de 2011)
- 9 dossiers MAEC 2015

356 ha engagés

Types de mesures surfaciqes

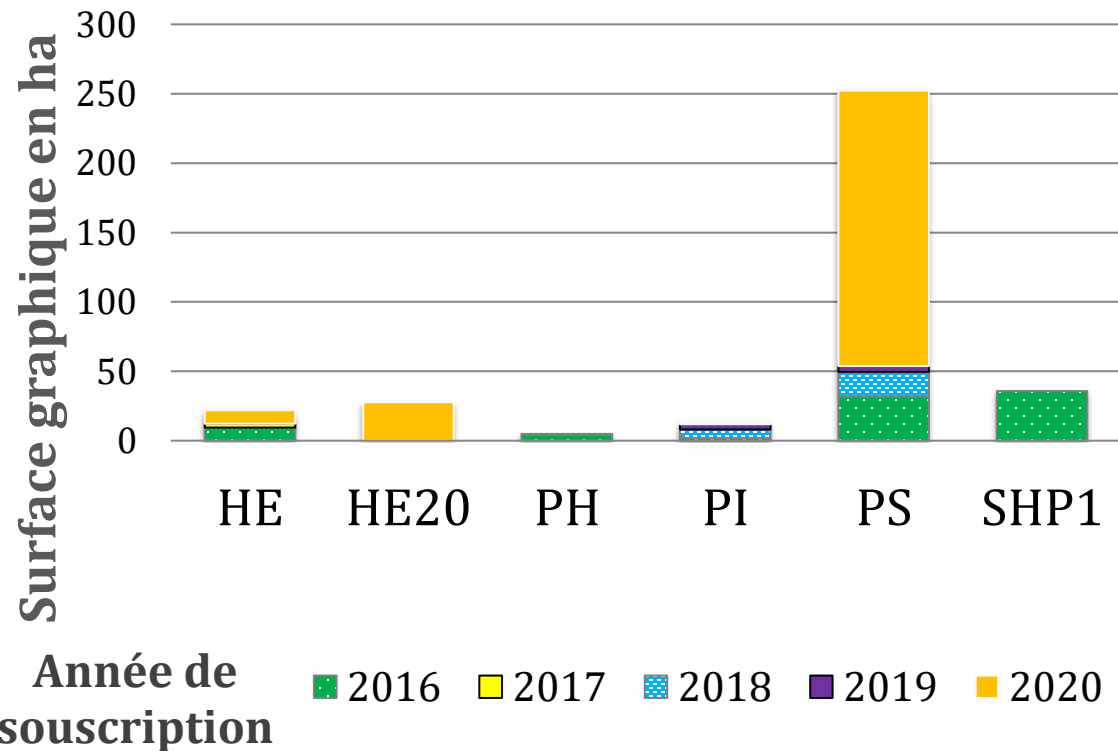
HE : Conversion de terres arables en prairies

HE20 : Gestion de landes et pelouses sèches

PH / PI / PS: Gestion de prairies humides / inondables / sèches

SHP1 : Opération individuelle de maintien des systèmes herbagers et pastoraux

Les surfaces engagées par grands types de mesures MAEC





17 bénéficiaires



**2 réunions
d'information**
10 participants pour 58
invitations pour 2015-2016



**356 ha engagés
(surf. graphique)**
Soit 22 % de la
surface agricole du
territoire PAEC CLOM



**74 mesures souscrites
depuis 2015**



4 mares
1,8 km de haies



**Environ 234 000€
mobilisés pour les
agriculteurs
(5ans)**

- **Procédure pour l'exonération de la Taxe sur le Foncier Non Bâti pour les agriculteurs engagés en MAEC**

→ proposition en attente de retour du service des impôts

<i>Pièces à fournir</i>	<i>Où trouver l'information</i>	<input type="checkbox"/>
Lettre de demande d'exonération de la TFNB pour les parcelles engagées en MAEC dans le site Natura 2000.	<i>Modèle de lettre ci-dessous ou disponible sur le site http://gers.n2000.fr/les-actions/contrats-et-chartes</i>	
La décision d'engagement dans la ou les mesure(s) agro-environnementale(s) et climatique(s)	<i>Sur votre compte Télépac</i>	
Le registre parcellaire graphique MAEC/Bio (2 nd pilier)	<i>Sur votre compte Télépac</i>	
Carte(s) du ou des engagement(s) MAEC réalisée(s) par l'animateur du PAEC	<i>Fournie(s) avec votre diagnostic d'exploitation pour les MAEC ou contacter l'animateur du PAEC/Natura 2000</i>	
Relevé de propriété	<i>Mairie concernée par les parcelles</i>	
Carte de localisation des parcelles cadastrales	<i>À réaliser sur Géoportail</i>	

Dans la suite du document vous trouverez plus précisément où récupérer et obtenir l'ensemble de ces pièces.

- **0 contrat « Ni-Ni »**
- **2016-2017 → 2 contrats sur 3,17 ha : restauration, gestion par fauche ou débroussaillage de milieux herbagers**
20 350€ (total 5 ans)

0 contrat forestier, du conseil de gestion

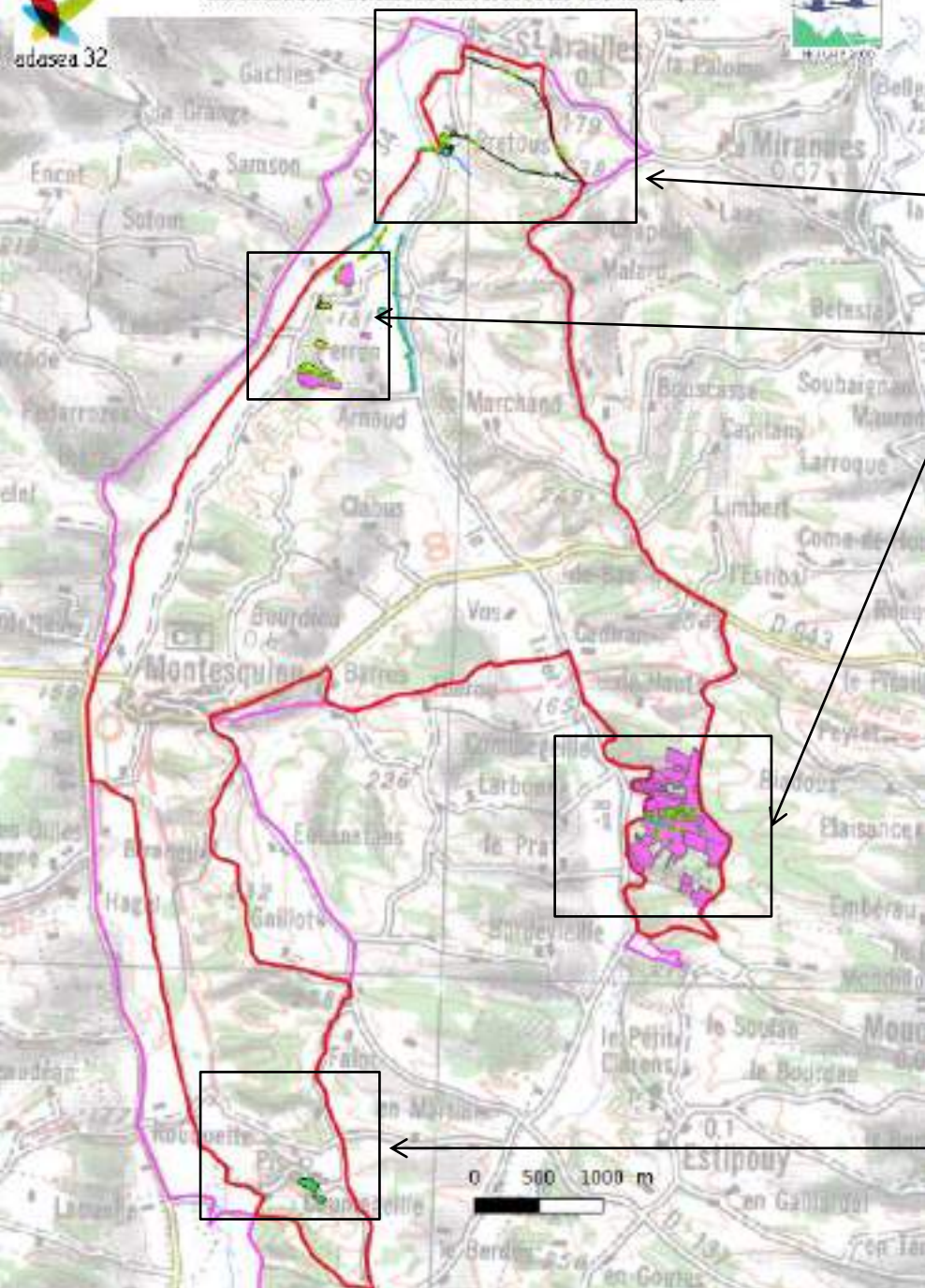
1 Charte déposée en 2020

- 73 ha (boisements, landes, prairies et pelouses), 2 fossés, cours d'eau, haies & arbres isolés
- 1 Charte en cours depuis 2016 Commune de St-Arailles



← Extrait de surfaces engagées

← Extrait des linéaires engagés



Charte Natura 2000 (2016)

Contrat Natura 2000 en jaune (2017)

Charte Natura 2000 en rose (dépôt 2020)

Localisation des contrats hors MAEC et Charte en cours (Année de contractualisation)

Contrat Natura 2000 (2016)

Bilan tous les engagements

En cours

- 17 dossiers MAEC
- 2 contrats Ni-Ni
- 2 chartes
- 383 ha engagés (337 ha sur Site)
- 18 % du Site N2000
- 28 % de la surface agricole du site

Habitats naturels d'intérêt communautaire

Habitats d'espèces

Prairies

Landes

Prairies humides

Milieux pastoraux
(dont IC)

94 ha engagés
soit 49 %

70 ha
soit 36 %

11 ha
soit 26 %

56 ha
soit 30%

Terminés

46 dossiers MAEt, 5 contrats Ni-Ni, 20 chartes
7 contrats d'agriculture durable
1 engagement CAB
2 engagements PHAE

2005-2020 : 77
diagnostics réalisés

Freins aux contrats (même que les années précédentes)

Situation foncière non pérenne sur 5 ans : transmission, reprise, bail...

Contraintes techniques des cahiers des charges MAEC

Articulation avec la réglementation PAC, l'éco-conditionnalité, la compatibilité

Modes opératoires paru tardivement et lourdeur administrative des contrats hors MAE

Montants des mesures et plafonnement des contrats MAEC à 7600 € par an

Retard de paiements / avance de trésorerie à faire



**Bilan de
l'animation
hors contrat**

- **Veille régulière** auprès de la SAFER et de la CDOA
- **Accompagnements individuels**
 - évolutions de projets agricoles
 - Suivi du Bail Rural à Clauses Environnementales

- **Réponses aux sollicitations**
 - Projet de méthaniseur
 - Sentier tour du lac du Lizet
 - Suivi de projet d'urbanisme (PLU Montesquiou)

→ Transmissions d'informations, créations de cartes spécifiques, visite terrain éventuelle pour ajustement du projet, suivi...

- **Participation aux échanges régionaux et inter-régionaux**

Association des animateurs N2000 Occitanie
*: échanges téléphoniques et électroniques,
participation aux réunions (AG, loi 4D, ...)*

Formation sensibilisation aux réseaux sociaux (DREAL NA)

- **Echanges avec les services de l'État (DDT, DRAAF, DREAL, ASP, OFB...)**



- **Poursuite du partenariat avec les BTSA-GPN du CFPPA de Mirande**
 - **Accueil d'un projet tutoré : *réalisation d'un plan de gestion de milieux agropastoraux***
- **Échanges avec les partenaires :**

CPIE, CRPF, AP32, Conservatoire Botanique, Conservatoire des Espaces Naturels, CATZH, CFPPA Mirande, Syndicat d'initiative...



adasea 32

Accompagnement à la gestion des milieux



Débroussaillage localisé avec le lycée de Riscle à des fins de pâturage pour maintenir des milieux de landes et de prairies ouverts

Bac Pro (1^{ère} et Terminale)
Gestion des Milieux Naturels
et de la Faune Sauvage

Coordination
et suivi du chantier

1,5 jours de
chantier





Débroussaillage localisé avec le lycée de Riscle à des fins de pâturage



Sensibilisation
des élèves aux
enjeux Natura
2000

700 m de
linéaire
débroussaillé

Prochainement
mise en place du
pâturage



adasea 32

Suivis Natura 2000

Suivi des pelouses sèches 2009 & 2020

☒ 09/06/2020

☒ 19/05/2020

☒ 26/03/2020

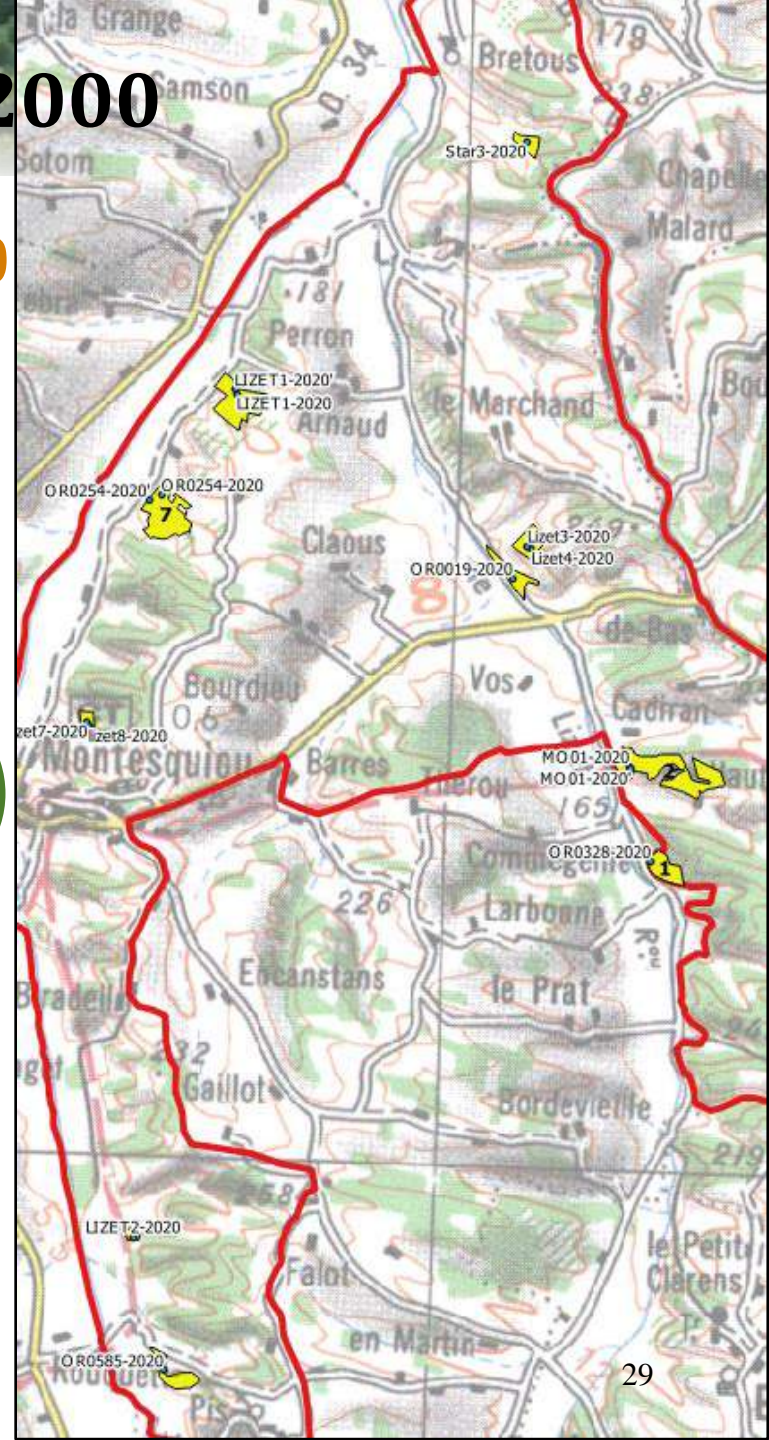
3 passages



10
stations

Inventaires
flore

Etude
milieu &
gestion



Ophrys brun, précoce

- Création de « fiches stations » [en cours]**
- Enregistrements dans base de donnée l'ensemble des inventaires**
 - **13 relevés phytosociologiques**
 - **547 saisies d'espèces**
- Cartographie / GPS**
- Photographies**



Suivi des pelouses sèches 2009 & 2020



Animation pédagogique auprès des scolaires

- **Thème: Biodiversité**

Séances en classe et 1 sortie terrain au Lac du Lizet



École de Lasseran
CE1-CE2 : 20 élèves
CM1-CM2 : 21 élèves





PAYS GERMOIS

Actions de sensibilisation



Animation grand public

Fête des orchidées 1er mai 2020

- Découverte virtuelle des orchidées
- Jeux pour en apprendre plus sur les espèces protégées

La nature s'invite chez vous

Fête des orchidées !

En famille

Durée 1h30

PAYS GERMOIS

« Balade » sur les coteaux... Découvrez les magnifiques orchidées du Gers !

Jeu... Des noms rigolos pour les orchidées











Loto Natura 2000... Cistude, Grand Rhinolophe, Cuivré des marais, venez en apprendre davantage sur les espèces emblématiques des sites gersois



CPE PAYS GERMOIS
Centre Ressources d'Initiatives pour l'Environnement
10 rue Naret - 31100 MONTAUBAN
TÉL : 05 62 08 8577 - Mail : contact@cpesg.fr - Site : www.dmoz.fr

Des noms originaux pour les orchidées

Dans chaque orchidée au dessin correspondant à son nom. Regarde bien leurs formes !

	•	•	
	•	•	
	•	•	
	•	•	
	•	•	

CPE Pays Gersois - 16 rue Dorian - 31300 MONTAUBAN - Tél 05 62 08 85 77 - Mail : contact@cpesg.fr

Animation jeunes

Animation des Petits curieux : *Panorama d'automne*

5 enfants ont découvert la forêt et ses richesses

Chasse au trésor

Activités sensorielles



Rappels : toujours d'actualité

- Plaquette d'information du site actualisée
- Plan de communication (CPIE)
 - Guide d'information
 - Panneaux d'informations
 - Sentiers de randonnée
- Site Internet : <http://gers.n2000.fr/>
- Mallette outil



- **Permanence téléphonique :**

Suivi des dossiers en cours, information sur le site, liens avec personnes ressources ...

- **Rencontres bureau et terrain**

- **Sites internet ADASEA et CPIE**

www.adasea32.fr et www.cpie32.org

- **Gazette électronique mensuelle ADASEA**

- **Pages Facebook du CPIE Pays Gersois et de l'ADASEA**





adasea 32

Actions de communication



Appui à la Mairie de Montesquiou pour fournir du contenu technique sur Natura 2000

- 4 faces de 4 rouleaux tibétains 15x15
- Emplacements potentiels :



Place village



Table d'orientation



Vieille porte



Médiathèque

Pour info : sollicitation CPIE Gersois sur le programme Trame Verte et Bleue, les autres faces étant dédiées à l'Ecophyto et au patrimoine bâti.

Place village

Table d'orientation

Vielle porte

Médiathèque




NATURA 2000

Le plus vaste réseau européen de préservation de la biodiversité



NATURA 2000

Une ambition de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité selon les principes d'un développement durable



NATURA 2000

Visé à protéger des habitats et espèces dont certaines sensibles à la qualité des milieux aquatiques



NATURA 2000

Visé à maintenir les prairies naturelles, les landes, pelouses et boisements



RÉSEAU NATURA 2000 EN EUROPE

50% des zones protégées en Europe

15% des zones protégées en France

10% des zones protégées en France

10% des zones protégées en France

10% des zones protégées en France



Un bocage préservé ...

La présence de haies, de gros arbres isolés et de bosquets favorise une grande biodiversité. Ces éléments bocagers servent de niches d'abris de réserves de nourriture et de corridors pour les déplacements des animaux. Ce sont les lieux de chasse favoris de plusieurs espèces de rapaces nocturnes, notamment les strychnes et le grand-duc de la forêt.



LES MILIEUX AQUATIQUES

Les milieux aquatiques sont des zones sensibles à la pollution et à l'artificialisation. Ils sont donc protégés par Natura 2000.

LES PRADERIES HUMIDES

Les prairies humides sont des zones riches en biodiversité. Elles sont protégées par Natura 2000.



Les prairies naturelles

Les prairies naturelles sont des zones riches en biodiversité. Elles sont protégées par Natura 2000.



RÉSEAU NATURA 2000 EN FRANCE

30% des zones protégées en France

10% des zones protégées en France

10% des zones protégées en France

10% des zones protégées en France



... par les activités humaines

Ce paysage en mosaïque est maintenu par une agriculture traditionnelle alliant les grandes cultures à un élevage extensif. Les pratiques conditionnent la végétation et donc la qualité environnementale du milieu. Les élevages restent les gestionnaires principaux de ces espaces en herbe.



LA CISTACE D'ÉTIENNE

Plante rare, protégée par Natura 2000.



LES PELOUSES COLOREES A DONGRES

Ces pelouses sont des zones riches en biodiversité. Elles sont protégées par Natura 2000.



Réseau Natura 2000 en France

30% des zones protégées en France

10% des zones protégées en France

10% des zones protégées en France

10% des zones protégées en France



Les engagements NATURA 2000

Des propriétaires et des agriculteurs s'engagent volontairement dans des contrats de 5 ans avec l'Etat qui verse une contrepartie financière pour aider à la préservation et la valorisation de ces milieux naturels.

Un Comité de Pilotage associe des acteurs du territoire se réunit annuellement pour suivre et orienter le travail de la structure gestionnaire du Site.



LE GUINÉE DES MARAIS

Plante rare, protégée par Natura 2000.



Les vieux arbres feuillus

Ces vieux arbres sont des zones riches en biodiversité. Ils sont protégés par Natura 2000.

Contenu proposé sur la base de l'existant des 4 faces des 4 rouleaux

❖ en cours de conception graphique

15 cm

Informations auprès des élus municipaux sur Natura 2000 :

- Réalisation d'une vidéo de présentation
et diffusion en mars 2021



D'autres programmes en cours... (hors financement N2000)



2ème appel à Manifestations d'Intérêt de l'OFB sur l'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion (retard de fauche) sur Natura 2000

Prairies habitats du Cuivré des Marais

Prairies	Date fauche initialement prévue	Date fauche réalisée 2020	Ecart par rapport au prévisionnel
T1 (Prairie témoin)	10 juin	21 juin	11 jours
P1 (Prairie 1)	25 juin	02 juillet	7 jours
P2 (Prairie 2)	25 juin	02 juillet	7 jours


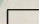
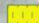



Prairie témoin

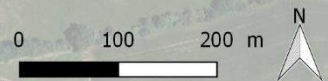
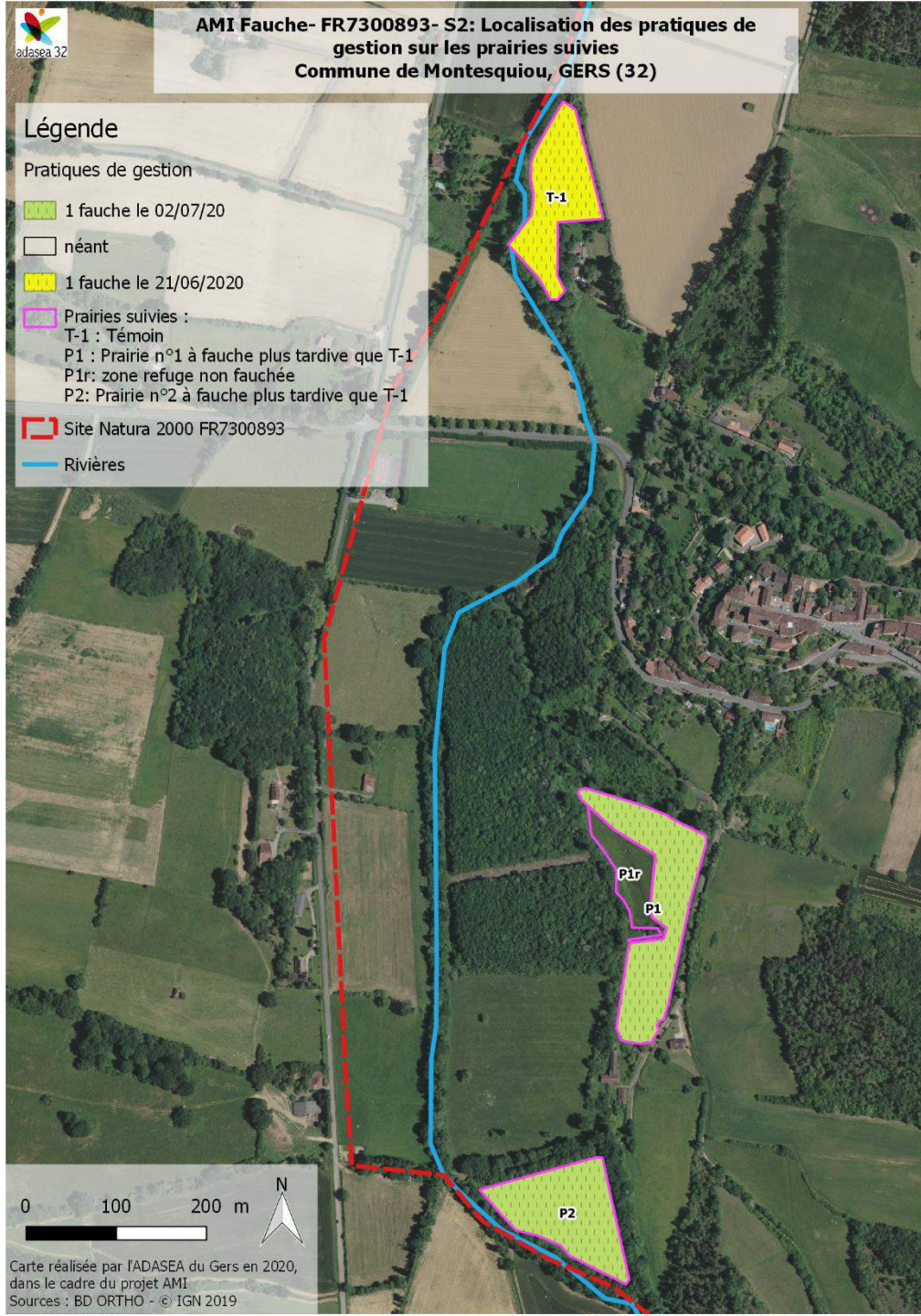


Prairies à retard de fauche > 25 juin



Légende

- Pratiques de gestion
-  1 fauche le 02/07/20
 -  néant
 -  1 fauche le 21/06/2020
 -  Prairies suivies :
 - T-1 : Témoin
 - P1 : Prairie n°1 à fauche plus tardive que T-1
 - P1r: zone refuge non fauchée
 - P2: Prairie n°2 à fauche plus tardive que T-1
 -  Site Natura 2000 FR7300893
 -  Rivières



Carte réalisée par l'ADASEA du Gers en 2020,
dans le cadre du projet AMI
Sources : BD ORTHO - © IGN 2019

2020 Première année de suivis et de recensement des pratiques

Poursuite des suivis jusqu'en 2024



Restauration des continuités écologiques des milieux agropastoraux et des espèces associées

Durée du projet : 5 ans (31/12/2025)

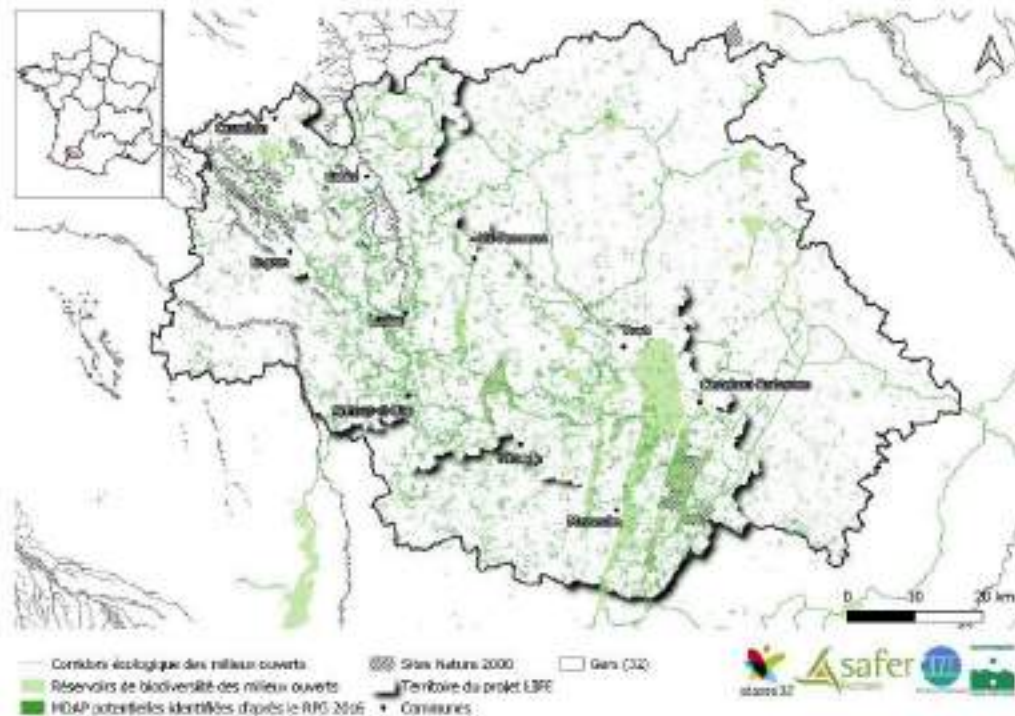
Budget du projet : 3,5 millions d'€

Financement acquis : 78 %

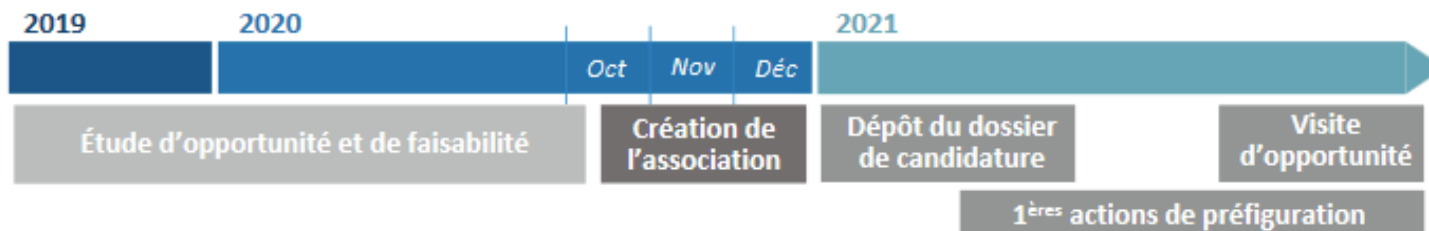
Coordination :



Bénéficiaires associés :



Partenaires & soutiens : Chambre d'agriculture, DREAL Occitanie, MTES, CD 32



Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

- Organisation et animation du comité de pilotage



- Gestion administrative et financière
- Suivi de la mise en œuvre du DOCOB
- Bilan annuel

1. Élection présidence du Comité de pilotage local - *15 min*

2. Bilan d'activité de l'animation Natura 2000 en cours - *45 min*
 - Contractualisation / Animation générale / Communication
 - Questions / Réactions

- 3. Perspectives 2021 et nouvelle programmation - *15 min***
 - **Questions / Réactions**

4. Énergies renouvelables et politique Natura 2000 - *30 min*
 - Contexte et perspectives
 - Questions / Réactions

- **Visibilité sur la poursuite de l'animation?**

Des projets...

- **Contractualisation** : Renouvellement des MAEC 2016 : actualisation des diagnostics ? Modalités?
- **Suivi** : Analyse comparative approfondie du suivi des Pelouses sèches 2009-2020
- **Gestion** : Poursuite des chantiers écoles et de l'accompagnement à la gestion

- **Communication** : Poursuite des animations pédagogiques et touristiques (adaptation aux conditions pandémiques)?
- Appui aux **évaluations des incidences**
- « **Actualisation** » **fiche action DOCOB** ? Travail et création d'un groupe de travail sur l'intégration des énergies renouvelable dans les Sites N2000 dans l'optique de faire une fiche action ou un nouvel onglet dans la Charte N2000
- ...

Ordre du jour

1. Élection présidence du Comité de pilotage local - 15 min
2. Bilan d'activité de l'animation Natura 2000 en cours - 45 min
 - Contractualisation / Animation générale / Communication
 - Questions / Réactions
3. Perspectives 2021 et nouvelle programmation - 15 min
 - Questions / Réactions
4. **Énergies renouvelables et politique Natura 2000** - 30 min
 - **Contexte et perspectives**
 - **Questions / Réactions**

- **Contexte en faveur des énergies renouvelables :**

- Région Occitanie → **énergie positive d'ici 2050**
- Département du Gers → labellisé « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (Filière Bois-énergie)
- Plans Climats Air-Énergie Territoriaux (PCAET)



Objectifs : substitution des énergies fossiles / lutte contre le réchauffement climatique / ++ autonomie énergétique

Energies renouvelables et biodiversité : des compromis à trouver pour dépasser les conflits ?

• Énergie solaire

Effets négatifs sur la biodiversité

- Perte ou fragmentation des habitats
- Collision des oiseaux avec les installations ou brûlures occasionnées aux oiseaux exposés aux flux solaires intenses
- Attraction et désorientation des insectes et des oiseaux causés par une lumière intense ou polarisée
- Pollution des masses d'eau à partir de produits chimiques toxiques pouvant être utilisés pour le traitement des panneaux solaires et des sols (herbicides)
- Piège écologique en raison de mécanismes attracteurs cumulatifs
- Perturbation du micro-climat local

Effets positifs possibles pour la biodiversité

- Fourniture de zones de couverture ou d'habitat et d'alimentation (par exemple, pâturages) pour certains animaux





LES TRAVAUX DU COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN SUR LE SUJET

Le Comité français de l'UICN et son réseau se sont mobilisés pour faire le point sur les connaissances existantes relatives aux impacts des moyens de production d'énergies renouvelables sur la biodiversité, et identifier les moyens (politique, financier, technique...) pour prévenir, limiter voire supprimer ces impacts.

Le Comité français de l'UICN a mis en place plusieurs groupes de travail multi-acteurs pour faire des analyses et des recommandations sur **le bois énergie, la transition énergétique dans les montagnes françaises et les énergies marines renouvelables** qui ont fait l'objet de publications dédiées, dont les collectivités peuvent se saisir.

> Les montagnes et la transition énergétique

> Développement des énergies marines renouvelables et préservation de la biodiversité

> Bois-Energie et Biodiversité forestière

> Occupation du sol, aménagement du territoire et énergies renouvelables

En octobre 2014, un séminaire portant sur **les spécificités des territoires d'Outre-mer** quant à la conciliation des enjeux de développement d'énergies marines renouvelables et de préservation de la biodiversité a été organisé en Guadeloupe. Cet événement a permis d'établir 5 axes principaux de recommandations.

Le Comité français de l'UICN s'est saisi de la thématique de **l'occupation du sol par les énergies renouvelables terrestres**. Ainsi, en octobre 2018 a été créé un groupe de travail dédié aux enjeux d'aménagement du territoire et de la planification spatiale dans le cadre du déploiement de tous les types d'énergies renouvelables terrestres. Les réflexions aborderont notamment les problématiques liées à l'éolien terrestre et aux centrales photovoltaïques au sol et traiteront des impacts environnementaux et de l'acceptabilité sociale de ces projets.

→ ENERGIES RENOUVELABLES & BIODIVERSITÉ



Les énergies renouvelables.
Volume 1 : Les montagnes et la transition énergétique (2013)

→ TÉLÉCHARGER LA PUBLICATION



Les énergies renouvelables.
Volume 2 : Développement des énergies marines renouvelables et préservation de la biodiversité (2014)

→ TÉLÉCHARGER LA PUBLICATION



Les énergies renouvelables.
Volume 3 : Bois-Énergie et Biodiversité forestière (2015)

→ TÉLÉCHARGER LA PUBLICATION



Énergies Marines Renouvelables et Biodiversité en Outre Mer – Actes du séminaire 27 octobre 2014

→ TÉLÉCHARGER LA PUBLICATION

- Un cadre réglementaire à plusieurs niveaux :

- Démarches au titre de l'environnement :

Ex: Centrales photovoltaïques au sol → Étude d'impact environnemental pour les installations au sol de puissance supérieure à 250 kWc

zone Natura 2000 : article R 414-19 code de l'environnement

Ex: « Méthanisation de déchets non dangereux ou de matières végétales brutes » → Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

- Les installations biogaz peuvent par ailleurs devoir respecter d'autres considérations environnementales :
 - périmètre de protection des captages publics,
 - législation sur l'eau,
 - réglementation sanitaire.

- Démarches au titre de l'urbanisme

Enquête publique : ex: les installations au sol de puissance supérieure à 250 kWc sont soumises à enquête publique dans le cadre de la procédure du permis de construire (article R.123-1 du code de l'environnement).

- Code de l'énergie

Ex: Les installations biogaz de puissance supérieure à 50 MW sont soumises à autorisation d'exploiter. Les installations de puissance inférieure sont réputées autorisées et aucune démarche administrative n'est nécessaire.

Proposition dans le cadre de Natura 2000 ?

- Monter un groupe de travail dans l'optique de créer une fiche action à destination des porteurs de projets et bureaux d'études associés afin d'associer l'animateur en phase « d'avant projet »
- Solliciter l'ARB sur dans le cadre de sa mission d'animation du réseau N2000 pour recenser les retours d'expériences, se procurer les études de suivis qui peuvent être menées sur des sites en fonctionnement
- Solliciter le CBNMPN pour réaliser du suivi
- Travail à mener auprès des commissaires enquêteurs?



Merci de votre participation

Site Natura 2000
des Coteaux du Lizet
et de l'Osse vers Montesquiou

ADASEA DU GERS

MAISON DE L'AGRICULTURE - Route de Mirande - BP 70161 - 32003 AUCH CEDEX

05 62 61 79 50 - Mel : a032@adasea.net

Site : gers.n2000.fr